

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 23 - 26 octobre 2000

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2000/9-A/1
31 août 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2000—RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE 5975.01

Activités d'auto-assistance à l'appui de la sécurité alimentaire dans les régions exposées à la sécheresse

Nombre de bénéficiaires	20 790
Femmes	10 395
Hommes	10 395
Première année	12 400 (femmes: 6 200 hommes: 6 200)
Deuxième année	8 390 (femmes: 4 195 hommes: 4 195)
Durée du projet	Deux ans

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	1 717 646
Coût total des produits alimentaires	781 200
Coût total du projet	2 523 646

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA): M. Zejjari tel.: 066513-2201

Conseiller pour le développement, OSA: Mme C. Berthaud tel.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. La Tanzanie est classée parmi les pays les moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). C'est également un pays pauvre très endetté. La baisse de la production alimentaire de base par habitant, la désorganisation des marchés et le mauvais état de l'infrastructure notamment sont à l'origine de l'aggravation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité croissante aux chocs économiques et climatiques.
2. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte essentiellement sur les objectifs 3 et 4: permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; et atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.
3. L'objectif à long terme du projet est d'appuyer les stratégies mises en œuvre par le gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des pauvres qui ont faim, notamment les femmes et les enfants, dans les régions exposées à la sécheresse. Les objectifs immédiats du projet sont les suivants: a) améliorer la sécurité alimentaire des ménages d'agriculteurs démunis par l'augmentation de la productivité agricole et la conservation des ressources foncières; b) accroître l'accès des communautés à l'eau potable et améliorer les routes d'accès aux périmètres d'irrigation; c) renforcer les compétences et les connaissances de ceux qui participent au projet grâce à différents modules de formation.
4. Le projet vise les zones où l'on a déterminé, par les récentes évaluations de l'économie alimentaire des ménages dans les régions d'Arusha, de Dodoma et de Singida, la présence de fortes concentrations de familles en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Dans ces zones, les précipitations ont été rares et mal réparties ces quatre dernières années, et le gouvernement et le PAM ont dû, à plusieurs reprises, distribuer une aide alimentaire d'urgence.
5. Le projet sera mis en œuvre par l'intermédiaire des administrations de district, du FIDA (Dodoma et Singida) et des ONG partenaires d'exécution comme Aide du peuple norvégien (Dodoma), Caritas Internationalis (Arusha et Kilimanjaro) et Africare (Dodoma et Zanzibar).
6. Le PAM et le gouvernement ont réuni un atelier en février, avant l'approbation du projet, invitant toutes les ONG d'exécution et les fonctionnaires des administrations de districts concernées à examiner la stratégie du projet dans le contexte de la nouvelle politique du PAM visant à favoriser le développement.
7. Le projet a été approuvé officiellement en juillet 2000. Le PAM élabore actuellement le plan des opérations et le Mémoire d'accord pour signature avec la Commission de planification et les ONG d'exécution, respectivement. Les autorités de district ont indiqué leur grand intérêt pour les activités vivres-contre-travail et certaines d'entre elles disposent déjà du financement nécessaire pour appuyer ces activités.
8. Les activités réalisées dans le cadre du présent projet de développement devraient attirer un cofinancement plus important des donateurs pour faciliter l'expansion des activités dans le cadre du programme de pays (2002-2006), que le PAM élabore actuellement.